

SESSION 2012

**CAPES
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP**

Section : ARTS PLASTIQUES

ÉPREUVE DE PRATIQUE PLASTIQUE

Durée : 8 heures

Les candidats composent à l'intérieur du format imposé « grand aigle » ne comportant ni extensions, ni rabats, et dont l'épaisseur totale (support plus réalisation) ne peut dépasser 1,5 cm.

Tout autre document de référence que ceux qui peuvent être fournis avec le sujet est interdit.

Tout élément matériel formel, iconographique ou textuel doit être obligatoirement produit sur place par le candidat à partir de matériaux bruts.

L'usage de dictionnaires et de recueils iconographiques sur quelque support que ce soit est rigoureusement interdit.

L'utilisation des produits et matériels suivants est interdite : bombes aérosols et appareils fonctionnant sur réserve de gaz, appareils à production de flammes vives, acides, produits chimiques volatils, inflammables ou toxiques.

Les matériels bruyants (perceuses, scies sauteuses...) sont interdits.

Les sèche-cheveux sont autorisés.

L'usage du chevalet est autorisé.

Il ne sera fourni par les organisateurs du concours que l'accès à un branchement électrique usuel.

L'usage des baladeurs et des téléphones portables pendant la durée des épreuves est strictement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Sujet

S-M-L-X-XXL

Dans le cadre d'une production plastique bidimensionnelle, en jouant librement sur les potentialités sémantiques de cette donnée incitative : **S-M-L-X-XXL** (normes des tailles vestimentaires), vous donnerez une dimension fictionnelle à ces images d'œuvres emblématiques dans l'histoire de l'art (documents joints).

Pour ce faire, au moyen d'une extraction et d'un libre réemploi de leurs éléments plastiques et iconiques, vous jouerez sur les divers aspects rhétoriques des œuvres proposées (ces reproductions noir et blanc n'excluent pas un traitement en couleur).

Document 1

Théodore Géricault, 1791-1824, *Le Radeau de la Méduse*, 1819, huile sur toile, 491x717 cm, Paris, Musée du Louvre.

Document 2

Eugène Delacroix, 1798-1863, *La liberté guidant le peuple*, 1830, huile sur toile, 260x325 cm, Paris, musée du Louvre.

Document 3

Jacques-Louis David, 1748-1825, *Le Serment des Horaces*, 1784, huile sur toile, 330x425cm, Paris, musée du Louvre.

Très important : Le candidat a le libre choix du support, des techniques de mise en œuvre et des outils à l'**exclusion de l'informatique**.

Les matériaux à séchage lent sont à proscrire, les médiums secs (fusain, pastel, craie etc.) sont à fixer.

Tout autre document de référence que ceux fournis (documents 1, 2 et 3) est interdit. Tout élément matériel formel, iconographique ou textuel doit être obligatoirement produit sur place par le candidat à partir de matériaux bruts.

